

-les dérivé du mot WST cnf Coran signifie meilleur/modérer
wasata vb. (1) perf. act. 100:5
wasat n.m. 2:143, 2:238, 5:89, 68:28

-si par contre wusta signifie milieu, cela pourrait vouloir dire milieu du jour ou de la nuit, malheureusement dans le Coran rien indique le moment de cette salat or Dieu n'a pas oublié, car il n'oublie jamais!

-Je n'ai jamais entendu quelqu'un dire je vais prier salat al wasta, ni savant, ni cheikh ni Imam, mais salat al fajr, isha etc oui, parce que il y a toujours eu un doute au sujet de laquelle des 5 salats il s'agissait, difficile de faire un choix!!!!.

une traduction possible pour 2:238 serait donc

Soyez assidus aux Salats , cette salat-la est la meilleure; et tenez-vous debout devant Allah, avec humilité. 4. La SALAT du Coucher (11 : 114) Correcte c'est bien la salat définie en 11 :114 5. La SALAT de la Nuit (24 : 58) Correcte la salat est nommée mais l'heure pour la pratiquer est donnée en 11 :114. Information complémentaire au sujet de AL SALAT AL WASTA

Premierement:

- Il ne faut pas traduire SALAT par priere mais plutot par lien, engagement etc
- Il ne faut pas traduire Wasta par mediane , milieu car wasta dans le Coran signifie "modéré", "meilleur".

Donc une traduction possible pour 2:238 serait:

"Preservez les Salats , cette salat-la est la meilleure; et tenez-vous debout devant Allah, avec humilité"

Deuxiement:

Maintenant passons a l'analyse du contexte du verset, a savoir 2:221 a 2:242 pour mieux comprendre la signification du mot Salat dans le contexte de 2:238.

Qu'apprend-t-on?

On parle de divorce, et de cas spécifique tel que le mariage non-consommé etc etc, puis viens le fameux verset 2:238 puis ensuite reprendre le sujet du divorce.

Etrange? Oui si on considere que Salat = priere non si on considere que salat dans le contexte signifie lien, engagement.

Reprenons avec ce sens de lien, engagement:

2:237

Et si vous divorcez d'avec elles sans les avoir touchées, mais après fixation de leur mahr, versez-leur alors la moitié de ce que vous avez fixé, à moins qu'elles ne s'en désistent, ou que ne se désiste celui entre les mains de qui est la conclusion du mariage. Le désistement est plus proche de la piété. Et n'oubliez pas votre faveur mutuelle. Car Allah voit parfaitement ce que vous faites.

2:238

Preservez les Salats , cette salat-la est la meilleure; et tenez-vous debout devant Allah, avec humilité

2:239

Mais si vous craignez (un grand danger), alors faite le en marchant ou sur vos montures. Puis quand vous êtes en sécurité, rappelez-vous (dhikr) Allah comme Il vous a enseigné ce que vous ne saviez pas.

2:240

Ceux d'entre vous que la mort frappe et qui laissent les épouses, doivent laisser un testament en faveur de leurs épouses pourvoyant à un an d'entretien sans les expulser de chez elles. Si ce sont elles qui partent, alors on ne vous reprochera pas ce qu'elles font de convenable pour elles-mêmes, Allah est Puissant et Sage.

Si la séquence de narration parle du sujet de mariage, relation, mort et divorce spéciaux (sans consommation du mariage) donc 2:238 et 2:239 parle du meme sujet, et non pas de la priere routiniere quotidienne puisque 2:240 parle au sujet de la femme qui perd son mari!!!!!!

Maintenant revenons au cas spéciale ou quelqu'un se marie (2:236-2:237) puis est appelé a la guerre (il est en situation de peur), il n'y a aucune garantie que cette personne revienne vivante de la guerre. Donc quiconque en situation de peur de mourir ou allant a la guerre, peut divorcer de sa promise s'il n'a pas consommé sans qu'aucun grief ne lui soit fait.

Ainsi le verset 2:238 remis dans son contexte nous indique que le "lien" dont on parle est un "lien" entre l'homme et la femme qui aurait promis le mariage et qui doit resté un "lien" modéré entre l'homme et la femme obéissant a Dieu, en évitant d'aller trop loin dans la relation ou en récupérant la dote.

Une fois que la "peur" est passé...

2:239

Mais si vous craignez (un grand danger), alors faite le en marchant ou sur vos montures. Puis quand vous êtes en sécurité, rappelez-vous (dhikr) Allah comme Il vous a enseigné ce que vous ne saviez pas.

on revient a la situation normale comme Dieu nous a enseigné de se comporter dans le cas du re-mariage, ou bien la femme peut se marier si l'homme est mort etc...

Au vu de cette explication et de la traduction du verset 2:238, il n'y a pas lieu de se poser la question au sujet d'une "priere" du milieu, qu'elle soit soit au milieu de la journée ou de la nuit!!!!!! Cet article ne représente que mon point de vue personnel, c'est au lecteur qu'incombe de faire sa propre recherche et de vérifier ces informations comme nous l'apprend le coran en 17 :36 « Et n'acceptes (ne poursuis) aucune information dont tu n'as aucune connaissance sauf si tu la vérifie pour toi-même. Je t'ai donné l'ouïe, la vue et l'intelligence et tu es responsable de les utiliser, car sur tout cela, en vérité, on sera interrogé. » *Remarque* : remarquez que dans cet article je n'ai pas traduit le mot salat.

Salam